

# Résumé du premier Forum mondial sur les réfugiés par les coconvocateurs

La République du Costa Rica

La République fédérale démocratique d'Éthiopie

La République fédérale d'Allemagne

La République islamique du Pakistan

La République turque

et

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

1. Le tout premier Forum mondial sur les réfugiés qui a eu lieu les 17 et 18 décembre 2019 a été un jalon important dans la promotion du régime international de protection des réfugiés. Il a réuni la communauté internationale dans un élan de solidarité envers les réfugiés, les pays et les communautés d'accueil, pour l'annonce d'engagements et de contributions en leur faveur et la recherche constante de solutions. Nous, à savoir, le Costa Rica, l'Éthiopie, l'Allemagne, le Pakistan, la Turquie et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, avons été honorés d'être les coconvocateurs de cet événement historique qui a eu lieu à Genève en Suisse. Nous remercions la Suisse pour avoir organisé conjointement le Forum avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ainsi que tous ceux qui ont activement contribué à la réussite de l'événement, à savoir les gouvernements, les organisations internationales, les représentants d'organismes humanitaires et de développement, les chefs d'entreprise, la société civile, les organisations sportives, les groupes confessionnels, le monde universitaire et les réfugiés eux-mêmes. Les réponses globales pour les réfugiés nécessitent l'engagement conjoint de toutes les parties prenantes.

2. Précédé la veille d'événements importants dédiés à la cause des réfugiés, le Forum a, pour la première fois, permis à la communauté internationale de se réunir pour annoncer des mesures concrètes de mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés. Il a été l'occasion unique de renforcer la coopération et la solidarité internationales et de mobiliser l'appui en faveur d'un partage plus équitable et plus prévisible de la charge et des responsabilités pour les situations de réfugiés. Au vu de l'importance de l'événement, environ 3 000 personnes y ont pris part, dont des chefs d'État ou de gouvernement, plus de 80 ministres, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, environ 80 organisations internationales (y compris des institutions spécialisées et des entités du système des Nations Unies), des représentants de plus de 100 entreprises et fondations et environ 200 organisations de la société civile. Il a aussi suscité beaucoup d'intérêt de la part du public et a bénéficié d'une bonne couverture médiatique à travers le monde. Les 70 réfugiés y ayant pris part ont souligné la profondeur de leur engagement, sans précédent, dans les préparatifs des discussions globales sur les questions de réfugiés et dans l'événement proprement dit. Ils ont aussi souligné leur engagement à contribuer à la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés.

3. Le Forum a eu lieu à un moment où le régime international de protection des réfugiés fait face à beaucoup de situations d'urgence. Le monde compte actuellement plus de 25 millions de réfugiés, dont beaucoup vivent dans des situations prolongées depuis plus d'une génération. Au cours de la dernière décennie, qui a été tumultueuse, le nombre de réfugiés a doublé, et il continue d'augmenter. Plus de la moitié des réfugiés sont âgés de moins de 18 ans, et la grande majorité vivent dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Ces pays accueillent les réfugiés et leur accordent la protection et l'assistance, malgré leurs propres défis et la pression supplémentaire que l'accueil d'un grand nombre de réfugiés exerce sur leurs économies, leurs services et leur environnement. Les efforts remarquables consentis par les pays d'accueil permettent de sauver des vies, d'assurer la protection, de garantir les droits fondamentaux et de contribuer à la stabilité, à la paix et à la sécurité. Malgré l'énorme générosité des pays d'accueil et les contributions d'impact des donateurs, l'écart entre les besoins et les ressources

nécessaires s'est élargi. Beaucoup d'efforts doivent encore être fournis pour protéger les réfugiés dans le monde et leur assurer un avenir, trouver des solutions durables en leur faveur et soutenir les pays d'accueil au moyen de la coopération et de la solidarité internationales et d'un partage plus équitable de la charge et des responsabilités.

4. Toutefois, le Forum a eu lieu à un moment marqué par de grandes opportunités. Après l'adoption en 2016 de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, la phase initiale d'application du Cadre d'action global pour les réfugiés et un processus de discussions et de consultations multilatérales et multipartites, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé, il y a un an, c'est-à-dire le 17 décembre 2018, le Pacte mondial sur les réfugiés. Fondé sur le régime international de protection des réfugiés, ce Pacte vise à alléger la pression exercée sur les pays d'accueil, à améliorer l'autonomie des réfugiés, à élargir l'accès aux solutions dans des pays tiers, et à favoriser les conditions d'un retour en sécurité et dans la dignité dans les pays d'origine. Dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, les États Membres et les populations à travers le monde se sont donné pour but de ne pas faire de laissés-pour-compte. Le Pacte mondial sur les réfugiés nous offre un cadre international permettant de veiller à ce que les réfugiés et les communautés d'accueil bénéficient de l'appui dont ils ont besoin. Au cours de la prochaine décennie, l'accent devrait être mis sur les causes profondes des situations de réfugiés de grande ampleur, notamment sur la prévention et la résolution pacifique des conflits, la mise en œuvre de solutions durables, et une plus grande cohérence dans les activités des acteurs humanitaires, des acteurs du développement et des acteurs de paix.

5. Le premier Forum mondial sur les réfugiés a été l'occasion historique d'améliorer nos réponses collectives aux déplacements forcés et de traduire en actes concrets les principes du Pacte mondial sur les réfugiés. C'est ainsi que les États et d'autres parties prenantes ont souligné la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des situations de réfugiés, notamment par l'accélération des efforts mondiaux visant à prévenir et à résoudre les conflits. Le Forum a été l'occasion pour les États et d'autres parties prenantes de faire montre de leadership et de vision, et de manifester leur ambition de partager la charge et les responsabilités par l'annonce d'engagements et de contributions visant à améliorer la protection des réfugiés et à trouver des solutions en leur faveur. Les participants ont également partagé les bonnes pratiques qui illustrent la manière dont les pays et les communautés d'accueil appliquent les principes contenus dans le Pacte mondial, et dont les réponses globales peuvent créer la différence dans la vie des réfugiés et des communautés d'accueil à travers le monde. Ces éléments sont disponibles sur la plateforme numérique lancée au Forum, devant continuer à réunir et partager les bonnes pratiques.

6. Le Forum comportait six principaux domaines d'intérêt, à savoir le partage de la charge et des responsabilités, l'éducation, l'emploi et les moyens d'existence, l'énergie et les infrastructures, les solutions et la capacité de protection. Les progrès dans chacun de ces domaines ont été stimulés par une coalition de coparrains engagés (y compris des coparrains réfugiés). Jouant leur rôle, les coparrains ont formé des alliances d'appui et de plaidoyer, et identifié des opportunités de prendre des engagements et de faire des contributions. Aux niveaux régional et national, plus de 30 consultations impliquant l'ensemble des autorités publiques et toute la société se sont tenues en vue d'identifier les engagements et contributions éventuels.

### Résultats

7. Diverses parties prenantes ont annoncé au Forum des engagements et contributions d'impact pour l'atteinte des 10 principaux résultats. Nous remercions toutes les personnes ayant pris des engagements et fait des contributions. Sous peu, ceux-ci seront regroupés et publiés dans leur totalité. Nous tenons à souligner en particulier la gamme impressionnante de contributions conjointes des États et/ou d'autres parties prenantes, engagés à travailler ensemble pour l'atteinte d'un résultat collectif. Notre vœu est que la communauté internationale maintienne cet élan. L'esprit de partenariat qui sous-tend les contributions conjointes cadre avec le Pacte mondial sur les réfugiés. Nous souhaitons qu'il se généralise de plus en plus.

8. Le Forum a permis de réaliser d'importants progrès vers **l'élargissement de la base d'appui** pour les réponses globales en faveur des réfugiés, qui fait partie des principaux objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. À la clôture du Forum, plus de 770 engagements et contributions avaient été présentés par divers acteurs, à savoir les gouvernements, les acteurs humanitaires, les entités du secteur privé, les institutions éducatives et les organisations sportives. Bon nombre de ces engagements et contributions traduisent une augmentation considérable du niveau d'engagement de beaucoup d'États et d'organisations, que nous louons vivement. En particulier, nous avons observé chez les acteurs du développement et les banques multilatérales de développement la volonté de s'engager plus fermement et plus profondément au moyen d'une gamme variée d'instruments de politique et de financement. Cet engagement accru des acteurs peut jouer un rôle important dans l'appui aux plans et efforts des pays d'accueil visant à satisfaire les besoins de développement des réfugiés et des communautés d'accueil.

9. Un nombre louable d'États se sont engagés à élaborer des **politiques nationales plus inclusives** permettant aux réfugiés de devenir des membres actifs contribuant au développement de leurs communautés d'accueil. Plus de 350 engagements relatifs à l'amélioration des lois et politiques ont été reçus, y compris l'engagement de continuer à recevoir et admettre les réfugiés, d'adopter des politiques « hors des camps » et de renforcer le système d'asile afin de permettre aux réfugiés et aux demandeurs d'asile de travailler et d'avoir accès aux services financiers, d'inclure les réfugiés dans les plans nationaux de développement ainsi que dans les systèmes nationaux d'éducation et de santé. L'inclusion des populations déplacées dans les systèmes et services nationaux permet de renforcer leur autonomie et d'améliorer l'efficacité des systèmes d'appui existants. Nous encourageons les États et d'autres parties prenantes à explorer les voies et moyens de soutenir la mise en œuvre de ces engagements ambitieux.

10. Nous saluons le fait que beaucoup de parties prenantes ont reconnu et respecté dans leurs engagements **la diversité parmi les personnes déplacées**, notamment à travers les engagements visant à prévenir, réduire et combattre les violences sexuelles et de genre, et à responsabiliser les femmes et les filles en situation de déplacement. La gestion du handicap chez les populations déplacées a été, à juste titre, un autre domaine principal d'engagement. Bon nombre de parties prenantes ont également pris l'engagement – et cela est important – d'impliquer d'une manière significative les réfugiés dans tous les processus et décisions qui les affectent.

11. Au Forum, des **Plateformes d'appui ont été lancées** pour renforcer les trois réponses régionales en faveur des réfugiés, à savoir le MIRPS en Amérique centrale et au Mexique, le Processus de Nairobi facilité par l'IGAD en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, et la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans. Les plateformes d'appui sont des arrangements spécifiques aux situations de réfugiés en vue du partage de la charge et des responsabilités prévu dans le Pacte mondial sur les réfugiés. Elles visent à susciter l'engagement politique, à mobiliser l'assistance, à rendre cohérentes les réponses humanitaires et de développement, et à soutenir les initiatives politiques globales. Elles visent à nouer des partenariats à long terme afin de soutenir les réfugiés et leurs communautés d'accueil ainsi que les pays d'origine, si nécessaire. Elles constituent un moyen essentiel d'élargir la base d'appui pour des réponses globales et des solutions. Nous félicitons les États et d'autres parties prenantes qui ont manifesté leur volonté d'y prendre part.

12. Il a par ailleurs été annoncé d'importants **financements supplémentaires pour les réponses en faveur des réfugiés**, ainsi qu'un engagement pour une utilisation efficace et efficiente des ressources, en particulier dans les grands pays d'accueil de réfugiés. Près de 250 engagements comportaient des éléments à caractère financier. Une analyse initiale montre qu'environ 2,2 milliards de dollars E.-U. ont été promis par le Groupe de la Banque mondiale à travers des fonds spéciaux et un guichet de financement pour les réfugiés et les communautés d'accueil, en plus d'un guichet séparé de 2,5 milliards de dollars E.-U. destiné à dynamiser le secteur privé et à créer des emplois dans les pays en proie à la fragilité, aux conflits et aux violences (y compris les pays d'accueil de réfugiés à faible revenu). Une annonce de même nature a été faite par la Banque interaméricaine de développement pour un montant d'un milliard de dollars E.-U. En outre, divers États et d'autres parties prenantes se sont également

engagés à apporter un appui financier aux réfugiés et à leurs communautés d'accueil pour la somme de plus de 2 milliards de dollars E.-U.

13. Des progrès remarquables ont aussi été réalisés en vue de **l'élargissement de l'accès des réfugiés à l'éducation**, avec plus de 130 engagements pris, dont beaucoup portent sur l'appui à l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux. Malgré les gains récemment obtenus, l'éducation est l'un des principaux domaines où les réfugiés enregistrent le plus grand retard : 3,7 millions d'enfants et jeunes réfugiés sont hors du système scolaire primaire et secondaire, et seulement 3 % de réfugiés ont accès à l'enseignement supérieur. Nous saluons donc les engagements et les contributions tendant à soutenir l'accès à l'éducation de qualité pour les réfugiés et les communautés d'accueil, dès le début d'une situation d'urgence, notamment à la maternelle, au primaire, au secondaire et au supérieur ainsi que dans l'enseignement technique et professionnel et les programmes de formation. Ces engagements vont contribuer à améliorer la qualité des réalisations pour tous, grâce à des approches innovantes, à un accent particulier sur le perfectionnement des enseignants et l'amélioration des systèmes ainsi qu'à des investissements plus importants sur l'enseignement en ligne. Ces efforts et bien d'autres en matière d'éducation seront essentiels pour renforcer le potentiel et l'autonomie des réfugiés et poser les bases de solutions durables.

14. Compte tenu de l'incidence croissante des déplacements liés au climat et de l'impact environnemental considérable des situations de réfugiés de grande ampleur, nous saluons les engagements et les contributions de près de 41 États et d'autres parties prenantes à l'appui des efforts en faveur **d'une énergie verte et de la conservation**, en particulier dans les régions abritant un grand nombre de réfugiés. Vingt-huit États et d'autres parties prenantes ont accepté le défi du HCR pour une énergie propre, qui vise à assurer d'ici 2030 l'accès à une énergie fiable, durable, moderne et à un prix abordable dans toutes les zones d'installation de réfugiés et les communautés d'accueil voisines. Des engagements ont aussi été pris pour soutenir les **services et les infrastructures** indispensables à la protection et au bien-être des réfugiés et des communautés d'accueil, comme la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la connectivité et les abris.

15. Nous saluons également **l'engagement actif du secteur privé** dans les réponses en faveur des réfugiés, et pour la tenue du Forum même. Le secteur privé a annoncé plus de 200 engagements et contributions, dont plus de 250 millions de dollars E.-U. de financement, l'emploi direct de plus de 15 000 réfugiés, un engagement juridique et communautaire conjoint avec des ONG de consacrer par an aux réfugiés plus de 125 000 heures de services juridiques gratuits, et d'autres engagements en matière d'éducation et de formation, d'autonomisation économique des femmes, de connectivité, de services d'aide aux entreprises, des mécanismes innovants de financement et de philanthropie islamique.

16. Des progrès ont été réalisés dans **l'élargissement des solutions disponibles**. Un certain nombre d'États se sont engagés à intégrer des groupes spécifiques de réfugiés, tandis que les pays d'origine ont promis de travailler à la création de conditions favorables à un retour volontaire, durable, en sécurité et dans la dignité, notamment par des efforts de résolution des conflits, de promotion de l'État de droit et de consolidation de la paix. Les États et d'autres parties prenantes se sont engagés à user de leurs ressources politiques et financières pour s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés, créer les conditions favorables à un retour volontaire dans les pays d'origine et contribuer à la reconstruction de ces pays, notamment par un appui financier à ceux en proie à la fragilité, aux conflits et aux violences. Les États et d'autres acteurs ont aussi montré leur engagement prometteur à **accroître les solutions disponibles dans des pays tiers**, avec près de 100 engagements pris, y compris les contributions en faveur de la Stratégie triennale sur la réinstallation et les voies complémentaires. Au vu de la persistance de l'écart entre les besoins et les solutions disponibles dans des pays tiers, mérite d'être noté le fait que plusieurs États se sont engagés à élargir ou consolider leur programme de réinstallation, et que les pays émergents de réinstallation ont souligné leur engagement sans relâche à cet égard. Un certain nombre d'États ont par ailleurs promis de mettre en place, ou d'explorer la possibilité de mettre en place, des systèmes de parrainage privé ou communautaire et d'autres voies complémentaires d'admission de réfugiés, comme la mobilité pour les besoins de main-d'œuvre et d'éducation.

17. Enfin, au Forum mondial sur les réfugiés ont été lancés le **Groupe d'appui à la capacité d'asile** et le **Réseau académique mondial interdisciplinaire**. Les deux structures visent à faire un meilleur usage des connaissances et de l'expertise existantes, relatives à divers aspects de la protection des réfugiés, à les développer et à les étendre, à l'appui des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. Nous saluons les engagements relatifs à l'appui technique, financier et autres en faveur des pays engagés à mettre en place ou à améliorer les procédures d'asile, ainsi que l'engagement des universitaires et d'autres acteurs à soutenir la mise en œuvre du Pacte mondial, notamment par la recherche, des enseignements sur le déplacement forcé et l'accroissement des possibilités académiques pour les réfugiés.

### **Perspectives d'avenir**

18. Le premier Forum mondial sur les réfugiés n'est pas en lui-même un point d'arrivée. Il s'agit d'un premier jalon important dans le processus de mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés et de transformation de la manière dont la communauté internationale répond aux déplacements forcés. Celle-ci a pris un engagement révolutionnaire de faciliter cette transformation. Cet engagement doit maintenant être traduit en actes concrets. Nous encourageons les États et d'autres parties prenantes à continuer d'explorer les possibilités d'apporter, dans un esprit de partenariat et de coopération, des contributions individuelles ou conjointes. Le mécanisme mis en place par le HCR pour suivre la mise en œuvre des engagements et des contributions ainsi que la réunion de revue à mi-parcours de 2021 permettront d'évaluer les progrès accomplis et de garder l'élan, en préparation du deuxième Forum mondial sur les réfugiés qui aura lieu dans quatre ans, et pour lequel nous aurons encore à redoubler d'efforts.

19. Beaucoup reste à faire. Ce n'est que par la prévention et la résolution des conflits, le respect du droit international et un engagement prévisible et soutenu au plan mondial - guidé par les principes essentiels de solidarité et de partage de la charge et des responsabilités - que nous pourrions réellement transformer notre réponse collective et apporter un changement dans la vie des réfugiés et de leurs communautés d'accueil.

*Le 18 décembre 2019*